

M. Jeliu JELEV (Président de la République, Bulgarie) : Monsieur le Président, Excellences, Mesdames, Messieurs, j'aimerais, pour commencer, me permettre une observation : si le Sommet parisien de la CSCE réunit un nombre important de chefs d'Etat et de gouvernement démocratiquement élus, un nombre dépassant largement celui des participants à la Conférence d'Helsinki, il y a quinze ans, et si les révolutions antitotalitaires ont fait se multiplier, à des rythmes accélérés, les Etats européens aux structures sociales démocratiques, c'est, dans une grande mesure, dû, et j'en ai la conviction profonde, au processus déclenché dans la capitale finlandaise. Pour les démocrates des anciens pays socialistes de l'Europe, les principes fondateurs de l'Acte unique constituaient à la fois un système de valeurs à embrasser et une base juridique internationale à respecter dans leur lutte acharnée contre le totalitarisme. Nous sommes devenus conscients du fait que ce processus vient de concrétiser la stratégie diplomatique adoptée par le monde libre et libéral pour exercer une pression permanente sur les régimes communistes, pour conditionner leur chute irréversible. En effet, nous nous voyons obligés de faire face à une réalité sans précédent historique - la chance d'établir un espace uni sur le plan politique, économique et culturel, dans le respect profond des normes de la démocratie, de l'économie de marché et des droits de l'homme.

La Bulgarie n'a pas tardé à occuper sa nouvelle place au sein de cet espace. Les changements que nous sommes en train de vivre à des cadences parfois plus ralenties qu'ailleurs, ont revêtu tout de même l'irréversibilité catégorique des changements connus par d'autres pays ex-socialistes. Le soulèvement des Bulgares, notre REVOLUTION SAGE, a mis fin à une longue expérience communiste tout en s'engageant à structurer d'authentiques institutions démocratiques.

Pour la première fois depuis cinquante ans, de vraies élections pluralistes ont eu lieu dans le pays, un parlement, un président et un gouvernement ont été librement élus. Ayant complètement retrouvé l'inaliénabilité de sa souveraineté nationale, la Bulgarie se présente sur la scène internationale comme un acteur libre et indépendant, apte à prendre des engagements pour réintégrer la communauté des pays décidant en toute indépendance de leur attitude internationale.

M. Jelev

Monsieur le Président, la politique extérieure bulgare, et je l'ai déjà mentionné à plusieurs reprises devant d'importantes audiences mondiales, s'engage à respecter de nouveaux principes, à fixer de nouvelles stratégies. Une priorité essentielle, c'est de participer avec beaucoup d'énergie au processus européen qui constitue un cadre d'action et un point de repère pour toutes nos initiatives internationales. L'avenir de la Bulgarie, l'avenir européen seront garantis, nous en sommes persuadés, par la mise en place de structures européennes pour la sécurité et la coopération. Inutile de mettre en valeur la contribution particulièrement précieuse des Etats-Unis et du Canada à la stabilité européenne tout spécialement.

Le Traité de Varsovie en tant qu'organisation militaire englobant les pays d'un bloc politique bien déterminé est en état de démembrement; la Bulgarie en conséquence devient soucieuse d'avoir recours à de nouvelles garanties pour sa sécurité nationale. Nous estimons que le contexte établi par le processus européen ainsi que le perfectionnement d'un code de comportement, dont les dispositions fondamentales sont déjà évoquées par les dix Principes de l'Acte final d'Helsinki, peuvent en fournir les cautions. Le paysage stratégique du continent est en profonde mutation et nous en sommes les témoins. La passion qu'on mettait à maintenir l'équilibre bipolaire des grandes puissances devient un acte gratuit, privé de sens. Les objectifs poursuivis par les Négociations sur les forces militaires conventionnelles en Europe se trouvent devancés par des événements actuels. Dès lors, il nous appartient d'adopter de nouvelles approches justifiées par les transformations en cours, car un nombre important de pays européens n'adhèrent pas aux mécanismes de désarmement conventionnel. Il faudra prévoir des moyens pour minimiser et neutraliser sur le plan régional.

Il est de notre devoir de trouver le courage politique et la force créatrice pour imaginer les mécanismes irréprochables de consultation et de coopération bi- et multilatérale qui ne laisseraient pas l'affrontement Est-Ouest dégénérer en confrontations stéréotypées modelées par d'anciennes rivalités historiques. Des tendances alarmantes se manifestent qui font croire à une résurrection des conflits nationaux, à un attisement des haines ethniques et des revendications territoriales. Je crains fort que la fragile démocratie de l'Europe de l'Est soit menacée plutôt par les manifestations violentes d'un nationalisme et d'un chauvinisme extrêmes que par les

tentatives pitoyables des structures et des comportements totalitaires pour persévérer. Encourager l'exaltation du sentiment national, en faire une politique d'Etat - en voilà un vrai péril. Que les pays aspirent à retrouver leurs traditions nationales, à rétablir leur souveraineté légitime et à mettre en valeur le génie et la dignité nationale ne contredit point aux tendances humanitaires de la modernité complètement hostile à tout égoïsme borné. Promouvoir le dialogue entre des interlocuteurs opposés, pratiquer la tolérance et la sagesse, voilà les éléments essentiels de la compréhension européenne sollicitée ardemment par nous tous.

Je considère les rapports entre les différentes ethnicités dignes d'intérêt tout particulier au sein du processus européen. Les solutions respectives seront appelées à respecter strictement la souveraineté et l'intégrité territoriale de chaque pays, ainsi que les droits fondamentaux de leurs citoyens. L'importance cruciale portée à ces problèmes demande qu'ils soient éventuellement réunis dans une nouvelle "corbeille" à étudier par la CSCE. Au cours de ces quelques derniers mois, la Bulgarie a fait preuve de bonne volonté politique à l'égard de ses voisins. Les droits fondamentaux des Turcs bulgares, cruellement bafoués par le régime précédent, ont été rétablis. Nous espérons que cet acte a su apporter de nouvelles touches à l'image un peu ternie de notre pays tout en éveillant les anciennes valeurs de l'esprit national - la tolérance, la sagesse, la sérénité qui, pendant des siècles, avaient transformé la Bulgarie en refuge pour les gens appartenant à des religions et à des nations différentes. La Bulgarie avait empêché l'extermination des Juifs bulgares dans les camps nazis de la mort et ce n'était pas un choix arbitraire. Nos relations avec la Turquie ont connu un tournant nettement positif. Notre rapprochement avec la Grèce s'accélère et porte déjà ses fruits. Nous y attribuons une grande importance en tant que facteur de sécurité fondamental dans les Balkans.

Nous sommes très intéressés par les aspects économiques de la coopération. L'Acte final de la Conférence économique de Bonn a fait valoir la volonté de tous les pays signataires de suivre les principes essentiels de l'économie de marché. Mon pays apprécie hautement les engagements pris à l'égard des réformes en route dans les pays effectuant le passage de la planification centralisée à l'économie de marché. La coopération économique est d'une importance vitale pour le processus de démocratisation du pays, ce

M. Jelev

qui ne devrait pas laisser indifférents nos partenaires européens. Nous nous déclarons prêts à porter le lourd fardeau des mesures économiques impopulaires mais nous comptons sur la solidarité européenne.

Il s'agit pour nos partenaires de réagir pour que ce soutien soit d'une efficacité indiscutable et hautement appréciée.

Il y a un problème-clé : comment faire évoluer le processus européen, par le truchement de quels mécanismes concrets ? Une approche souple permettrait de marier les nouvelles structures et les organismes déjà mis en place que la Bulgarie connaît bien, ayant déjà longuement coopéré avec eux. Désormais nous bénéficions du statut d'"invité spécial" au Conseil de l'Europe et nous serons à même de remplir tous nos engagements pour adhérer au Conseil. Nous appuyons l'initiative d'une assemblée parlementaire du processus européen, dont le noyau serait constitué par l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, l'idée d'un parlementarisme européen nous étant très chère. Il serait opportun de former un organisme permanent aux structures légères, un secrétariat dont le siège pourrait être établi à Prague, un centre important et tout à fait naturel de la vie politique et culturelle en Europe.

En conclusion, j'aimerais exprimer mes profonds remerciements au Secrétaire exécutif et à ses collaborateurs, dont les efforts d'organisation impressionnants ont rendu nos travaux utiles.

Et si le déroulement de cette Conférence est une vraie réussite, c'est dû aussi à la France, à son Président, Monsieur François Mitterrand, à l'esprit de liberté et de tolérance emplissant cette merveilleuse ville qu'est Paris.

Merci de votre attention.